

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

*Direction générale de
l'aménagement,
du logement et de la nature*

Avis du 14 janvier 2016 complétant l'avis du 6 octobre 2015 (NOR : *ETLL1521730V*) relatif à la mise à jour de l'instruction budgétaire et comptable M31 applicable aux offices publics de l'habitat à comptabilité publique à l'exercice 2015

NOR : *ETLL1600938V*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le présent avis a pour objet de diffuser les annexes actualisées du compte financier M31 de l'exercice 2015 produites par l'ordonnateur, téléchargeables sur le site Internet du ministère chargé du logement, rubrique « financement du logement social », à l'adresse suivante : http://www.financement-logement-social.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/États_reglementaires_M31_annexes_ordonnateur_janvier_2016_cle2323a1.pdf

Il complète l'avis du 6 octobre 2015 (NOR : *ETLL1521730V*) qui présente les annexes actualisées du compte financier M31 de l'exercice 2015 produites par le comptable public.

Les annexes du compte financier sont enrichies d'une annexe littéraire, produite par l'ordonnateur, qui présente notamment les règles et méthodes comptables appliquées, ainsi que les faits caractéristiques de l'exercice.

Le présent avis fera l'objet d'une publication au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.